

SICAV CAPITALISATION PLUS
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la période allant du premier avril au 30 juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **339 018 076 dinars**, un actif net de **338 915 409 dinars** et un bénéfice de la période de **4 526 817 Dinars**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410

« Examen de l'information financière trimestrielle accomplie par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières trimestrielle consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV CAPITALISATION PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV CAPITALISATION PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 21 Juillet 2026

Le Commissaire Aux Comptes

ORGA AUDIT

Monoom Ben Ahmed

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2026
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	3	193 145 023	98 039 890	106 950 135
Obligations et valeurs assimilées		193 145 023	98 039 890	106 950 135
Titres OPCVM		0	0	0
Placements monétaires et disponibilités	4	145 873 053	91 971 454	36 272 417
Placements monétaires		145 872 202	91 970 941	36 271 882
Disponibilités		851	513	535
Créances d'exploitation		0	0	0
TOTAL ACTIF		339 018 076	190 011 344	143 222 552
PASSIF				
Autres créditeurs divers	5	102 667	54 146	69 291
TOTAL PASSIF		102 667	54 146	69 291
ACTIF NET				
Capital	10	329 135 869	183 705 956	134 154 955
Sommes distribuables		9 779 540	6 251 242	8 998 306
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		9 779 540	6 251 242	8 998 306
ACTIF NET		338 915 409	189 957 198	143 153 261
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		339 018 076	190 011 344	143 222 552

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 Au 30/06/2026	Période du 01/01 Au 30/06/2026	Période du 01/04 Au 30/06/2025	Période du 01/01 Au 30/06/2025	Période du 01/01 Au 31/12/2025
Revenus du portefeuille-titres						
6		2 094 884	4 025 271	1 364 523	1 383 728	4 963 342
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 094 884	4 025 271	1 364 523	1 383 728	4 963 342
Revenus des placements monétaires	7	3 150 954	4 549 601	1 505 600	3 347 562	6 512 148
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 245 838	8 574 872	2 870 123	4 731 290	11 475 490
Charges de gestion des placements	8	(613 320)	(983 255)	(306 890)	(487 215)	(1 223 565)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 632 518	7 591 617	2 563 233	4 244 075	10 251 925
Autres produits		0	0	0	19	19
Autres charges d'exploitation	9	(97 028)	(157 536)	(50 525)	(83 674)	(202 622)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 535 490	7 434 081	2 512 708	4 160 420	10 049 322
Régularisation du résultat d'exploitation		1 491 815	2 345 459	1 381 162	2 090 822	(1 051 016)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 027 305	9 779 540	3 893 870	6 251 242	8 998 306
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 491 815)	(2 345 459)	(1 381 162)	(2 090 822)	1 051 016
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 721	7 721	0	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		1 097	1 097	0	0	0
Frais de négociation de titres		(17 491)	(17 491)	(22 932)	(23 327)	(23 327)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 526 817	7 425 408	2 489 776	4 137 093	10 025 995

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2026	Période du 01/01 au 30/06/2026	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 526 817	7 425 408	2 489 776	4 137 093	10 025 995
Résultat d'exploitation	4 535 490	7 434 081	2 512 708	4 160 420	10 049 322
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 721	7 721	0	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 097	1 097	0	0	0
Frais de négociation de titres	(17 491)	(17 491)	(22 932)	(23 327)	(23 327)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	0	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	81 778 626	188 336 740	52 617 983	132 050 735	79 357 896
Souscriptions	190 006 843	381 755 529	111 811 097	236 617 664	394 875 904
- Capital	174 257 700	352 350 585	108 173 100	231 157 500	380 665 300
- Régularisation des sommes non distribuables	52 864	95 589	(177 929)	75 720	112 637
- Régularisation des sommes distribuables	15 696 279	29 309 355	3 815 926	5 384 444	14 097 967
Rachats	(108 228 217)	(193 418 789)	(59 193 114)	(104 566 929)	(315 518 008)
- Capital	(99 039 197)	(178 093 790)	(57 250 900)	(101 996 400)	(300 750 700)
- Régularisation des sommes non distribuables	(29 774)	(49 230)	24 780	(22 350)	(101 009)
- Régularisation des sommes distribuables	(9 159 246)	(15 275 769)	(1 966 994)	(2 548 179)	(14 666 299)
VARIATION DE L'ACTIF NET	86 305 443	195 762 148	55 107 759	136 187 828	89 383 891
ACTIF NET					
En début de période	252 609 966	143 153 261	134 849 439	53 769 370	53 769 370
En fin de période	338 915 409	338 915 409	189 957 198	189 957 198	143 153 261
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	2 318 136	1 333 611	1 316 854	534 465	534 465
En fin de période	3 065 872	3 065 872	1 826 076	1 826 076	1 333 611
VALEUR LIQUIDATIVE	110,545	110,545	104,025	104,025	107,343
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,79%	6,02%	6,35%	6,86%	6,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/06/2026

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV CAPITALISATION PLUS est une Société Anonyme créée le 25 mars 2024, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 4 décembre 2024.

Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CAPITALISATION PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de SICAV CAPITALISATION PLUS est confiée à la SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE, le dépositaire étant la BANQUE DE TUNISIE.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Évaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées

sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- * À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- * Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- * À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV CAPITALISATION PLUS figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 juin 2026 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2023 » ainsi que les souches BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2.3. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique

« Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève à 193 145 023 dinars au 30 juin 2026 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES		255 000	25 500 000	26 297 803	7,76%
<i>* Obligations de sociétés</i>					
- Emprunt Amen Bank		105 000	10 500 000	10 804 245	3,19%
AMEN BANK SUB 2025-2 CAT B	TNA3Z7AYXXX2	45 000	4 500 000	4 694 409	1,39%
AMEN BANK SUB 2026-1	TNQXCLYWABG2	60 000	6 000 000	6 109 836	1,80%
- Emprunt UBCI		100 000	10 000 000	10 389 996	3,07%
UBCI SUB 2025-1 CAT A	TNTWU2KQRW54	40 000	4 000 000	4 189 159	1,24%
UBCI SUB 2025-2 CAT C	TNATYLQMS1D3	60 000	6 000 000	6 200 837	1,83%
- Emprunt BTK LEASING SUB 2026-1 CAT A	TNUVSEHTMT81	50 000	5 000 000	5 103 562	1,51%
<i>Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier</i>			160 727 896	166 847 220	49,23%
<i>* EMPRUNT NATIONAL</i>		947 000	92 060 000	96 293 395	28,41%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 1ère tranche	TN2781ZB9E10	195 000	19 500 000	20 025 841	5,91%
Emp NATIONAL 2024 CAT B 4ème tranche	TN9092FJVKK8	150 000	15 000 000	15 657 271	4,62%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 4ème tranche	TNMCPXLL1EE2	70 000	7 000 000	7 282 993	2,15%
Emp NATIONAL 2023 CAT B 3ème tranche	TNRS9CVT3SJ7	400 000	40 000 000	42 282 967	12,48%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 4ème tranche	TN7PM93UZP50	132 000	10 560 000	11 044 323	3,26%
<i>* Bons du Trésor Assimilables</i>		69 431	68 667 896	70 553 825	20,82%
BTA 7,2% FEVRIER 2027	TN0008000721	17 181	17 124 303	17 600 499	5,19%
BTA 7,2% MAI 2027	TN0008000747	23 078	22 953 379	23 180 137	6,84%
BTA 7,5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	28 400	27 826 320	28 984 045	8,55%
BTA 8% JANVIER 2028	TNHUVZNLATV4	772	763 894	789 144	0,23%
TOTAL			186 227 896	193 145 023	56,99%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités totalisent au 30 juin 2026 un montant de 145 873 053 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN			54 500	53 582 064	54 353 207	16,04%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BT			19 500	19 309 586	19 419 382	5,73%
(50 jours au taux de 7,59%)	TNRLLYKHARC4	09/06/2026	1 000	991 655	995 348	0,29%
(30 jours au taux de 7,59%)	TNONO09SB6C5	10/06/2026	11 000	10 944 690	10 983 480	3,24%
(260 jours au taux de 8,25%)	TNHO7RG6R520	08/01/2026	1 500	1 432 521	1 478 536	0,44%
(40 jours au taux de 7,59%)	TNAB2TSJ6E33	24/06/2026	2 000	1 986 619	1 988 977	0,59%
(190 jours au taux de 8,25%)	TN5DPJ8FXW6	27/01/2026	500	483 310	497 031	0,15%
(50 jours au taux de 7,59%)	TNSRXY6CO2P0	23/06/2026	3 000	2 974 964	2 979 005	0,88%
(50 jours au taux de 7,59%)	TNSRXY6CO2P0	17/06/2026	500	495 827	497 005	0,15%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BNA			20 000	19 589 477	19 969 943	5,89%
(120 jours au taux de 7,90%)	TN7PF29N0NA9	10/03/2026	20 000	19 589 477	19 969 943	5,89%
CERTIFICATS DE DEPOTS A MOINS D'UN AN BH			15 000	14 683 001	14 963 882	4,42%
(120 jours au taux de 8,14%)	TNXW4MFJ85S9	15/03/2026	15 000	14 683 001	14 963 882	4,42%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				32 998 054	33 030 402	9,75%
Prise en pension EMP NAT 2024 T2 TF BIAT du 30/06/2026 au 01/10/2026, taux de 7,99%				25 500 026	25 500 026	7,52%
Prise en pension BTA Décembre 2034 9,9% BNA du 08/05/2026 au 04/09/2026, taux de 7,64%				899 088	909 201	0,27%
Prise en pension BTA Décembre 2034 9,9% BNA du 13/05/2026 au 10/09/2026, taux de 7,64%				599 553	605 660	0,18%
Prise en pension BTA Novembre 2030 8% AMEN BANK du 17/06/2026 au 15/09/2026, taux de 7,64%				4 999 366	5 013 159	1,48%
Prise en pension EMP NAT 2024 T2 TF BIAT du 19/06/2026 au 20/07/2026, taux de 7,64%				1 000 021	1 002 356	0,30%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			12 422	12 422 000	12 497 402	3,69%
(95 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	30/04/2026	533	533 000	538 516	0,16%
(94 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	29/05/2026	1 166	1 166 000	1 172 527	0,35%
(97 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	03/06/2026	195	195 000	195 893	0,06%
(98 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	06/04/2026	153	153 000	155 232	0,05%
(101 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	30/06/2026	780	780 000	780 000	0,23%
(96 jours au taux de TMM +1%)	La Banque de Tunisie	04/06/2026	104	104 000	104 459	0,03%
(92 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	02/06/2026	1 630	1 630 000	1 637 743	0,48%
(968 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	11/06/2026	936	936 000	939 176	0,28%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	13/05/2026	41	41 000	41 334	0,01%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	20/05/2026	1 511	1 511 000	1 521 510	0,45%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	19/06/2026	2 529	2 529 000	2 534 148	0,75%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	29/04/2026	1 506	1 506 000	1 521 840	0,45%
(96 jours au taux de TMM +0,76%)	La Banque de Tunisie	17/04/2026	1 338	1 338 000	1 355 024	0,40%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				45 736 000	45 991 191	13,57%
DISPONIBILITES					851	0,00%
TOTAL				144 738 118	145 873 053	43,04%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers s'élève à 102 667 DT au 30/06/2026 contre 54 146 DT au 30/06/2025, et se détaillant comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Retenue à la source	61 392	30 749	37 897
Redevance CMF	29 184	14 171	16 216
TCL	4 722	2 518	2 879
Provision honoraires commissaire aux comptes	6 969	6 308	11 899
Provision honoraires PDG	400	400	400
TOTAL	102 667	54 146	69 291

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 2 094 884 DT pour le 2ème trimestre de l'année 2026 contre 1 364 523 DT pour la même période de l'année 2025, et se détaillent comme suit:

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
- Revenus des BTA et Emprunts Nationaux	1 636 582	3 252 895	1 364 523	1 383 728	4 852 804
- Revenus des obligations des sociétés	458 302	772 376	0	0	110 538
TOTAL	2 094 884	4 025 271	1 364 523	1 383 728	4 963 342

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2026 au 30/06/2026 à 3 150 954 DT contre 1 505 600 DT pour la même période de l'exercice 2025, et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
Intérêts des certificats de dépôt	896 273	1 257 867	215 871	318 525	777 937
Intérêts des comptes à terme	176 192	375 077	171 451	240 511	701 048
Intérêts des comptes de placement	1 489 756	1 964 046	784 269	1 609 285	3 076 411
Revenus des prises en pension	588 733	952 611	334 009	1 179 241	1 956 752
TOTAL	3 150 954	4 549 601	1 505 600	3 347 562	6 512 148

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04/2026 au 30/06/2026 à 613 320 DT contre 306 890 DT pour la même période de l'exercice 2025 et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	- 472 693	- 757 807	- 236 524	- 375 503	- 943 017
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	140 627	225 448	70 366	111 712	280 548
TOTAL	613 320	983 255	306 890	487 215	1 223 565

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2026 au 30/06/2026 à 97 028 DT contre 50 525 DT pour la même période de l'exercice 2025 et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2026	du 01/01 au 30/06/2026	du 01/04 au 30/06/2025	du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025
Redevance CMF	79 019	126 838	39 572	62 957	157 415
TCL	12 812	20 914	6 987	11 588	28 079
Contribution sociale de solidarité	0	400	0	400	400
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	3 993	6 971	2 765	6 309	11 900
Rémunération de personnel (PDG)	1 200	2 400	1 200	2 400	4 800
Droit de timbre	2	4	0	0	6
Charges diverses	2	9	1	20	22
TOTAL	97 028	157 536	50 525	83 674	202 622

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2025

Montant	134 154 955
Nombre de titres	1 333 611
Nombre d'actionnaires	517

Souscriptions réalisées

Montant	352 350 585
Nombre de titres émis	3 502 665
Nombre d'actionnaires nouveaux	257

Rachats effectués

Montant	(178 093 790)
Nombre de titres rachetés	(1 770 404)
Nombre d'actionnaires sortants	(54)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 721
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 097
Frais de négociation de titres	(17 491)
Régularisation des sommes non distribuables	46 360
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A) 8 998 306
Régularisation du résultat incorporé à la VL	11 688 126

Capital au 30-06-2026

Montant	329 135 869
Nombre de titres	3 065 872
Nombre d'actionnaires	720

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2026

11- AUTRES INFORMATIONS

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.